

LE MAG INFO

MAIGNELAY MONTIGNY



N° 24
Septembre
Octobre 2026

Vie communale



Vie communale



Enfance jeunesse



Vie pratique



MAIGNELAY
MONTIGNY

20

Juin



Le Festival de la Musique a réuni un large public pour une soirée placée sous le signe du partage et de la convivialité. Une belle réussite collective grâce aux artistes, aux partenaires, aux associations locales et aux bénévoles. Un grand merci à l'équipe de Modanci Passion et à Laurine pour leur travail, leur engagement et l'organisation de cette superbe soirée !

29

Juin



Les futurs collégiens ont reçu une calculatrice, leur diplôme de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route) et des récompenses pour les meilleurs résultats lors d'une cérémonie conviviale. Tous nos vœux de réussite pour leur entrée en 6^{ème} !

5

Juillet



Entre les manèges, les concerts et les bons moments partagés ensemble, petits et grands ont profité d'une ambiance joyeuse et conviviale tout au long de ces 3 jours festifs lors de la Fête communale 2026 !



13

Juillet



Entre cérémonie commémorative, déambulation musicale avec les percussions brésiliennes de la Batucada Show Cada Band et le grand retour du Bal des Pompriers, la commune a vécu une soirée riche en convivialité et en partage. Merci et félicitations à l'Amicale des Sapeurs-pompiers pour l'organisation du bal qui a connu un vif succès !



14

Juillet



Les retransmissions des matchs de l'équipe de France ont rassemblé un public nombreux et enthousiaste. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les supporters ont encouragé avec ferveur les Bleus, partageant de beaux moments de passion et de convivialité.

1^{er}

Août



59 habitants de la commune ont profité d'une belle journée à Fort-Mahon-Plage organisée par la mairie. Sous un beau soleil, chacun a pu savourer l'air marin, se promener et partager un agréable moment de convivialité. Une belle parenthèse estivale qui a ravi tous les participants !

FINANCES COMMUNALES

Chères Maignemontoises, chers Maignemontois,

À notre arrivée, nous avons engagé un diagnostic approfondi de nos finances communales. Les résultats sont clairs : la hausse continue des dépenses de fonctionnement et le recours important à notre trésorerie réduisent aujourd'hui fortement nos marges de manœuvre.

Face à cette situation, la responsabilité est notre seule feuille de route.

Notre priorité absolue est d'assurer l'équilibre financier de Maignelay-Montigny sans altérer la qualité des services publics auxquels vous êtes attachés.

Gérer l'argent public avec rigueur implique une totale transparence. C'est pourquoi nous avons tenu à vous présenter, dans ce numéro du Mag Info, un état des lieux précis et objectif de nos finances.

Si la prudence s'impose à court terme, notre ambition pour la commune reste intacte. C'est avec sérénité, sérieux et dévouement que nous continuons à préparer l'avenir de Maignelay-Montigny.

Transparence sur les finances communales : où en sommes-nous ?

Ce travail, mené avec les services municipaux, met en évidence une situation financière plus fragile que prévu, qui nous oblige aujourd'hui à adapter notre calendrier d'investissements.

• Un déséquilibre qui s'est progressivement installé

Entre 2021 et 2025, les dépenses de fonctionnement de la commune ont augmenté de **24,6 %**, soit près de **460 000 € supplémentaires**. Si la hausse du coût de l'énergie explique une partie de cette évolution, elle n'en est pas l'unique cause.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement n'ont progressé que de **12,6 %**, soit deux fois moins rapidement que les dépenses.

Cet écart a progressivement réduit les marges de manœuvre financières de la commune. Pour maintenir cet équilibre, deux biens communaux ont également été vendus au cours de cette période.

• Des investissements financés sans emprunt

En 2025, la commune a réalisé près de **774 000 € d'investissements** (églises, stade Minigrip, éclairage public, voirie, cimetières).

Après déduction des subventions obtenues, plus de **593 000 €** ont été financés directement par la trésorerie communale, sans recours à l'emprunt. Ce choix a fortement mobilisé les réserves financières de la commune.

L'exemple du complexe sportif du stade Minigrip illustre cette situation : si les subventions obtenues ont permis de réduire le coût pour la commune, le montant final des travaux a été supérieur aux estimations initiales. Par ailleurs, certains aménagements restent encore à réaliser avant que l'équipement puisse être pleinement utilisé.

• Une trésorerie fortement diminuée

La conséquence la plus directe est une baisse importante de la trésorerie communale.

Alors qu'elle dépassait **827 000 € en 2022**, elle n'était plus que de **231 000 € fin 2025**.

Cette situation nous impose aujourd'hui de prioriser les dépenses indispensables au fonctionnement quotidien de la commune avant de pouvoir engager de nouveaux projets.

Des mesures pour retrouver des marges de manœuvre

Face à ce constat, plusieurs décisions ont été engagées :

- ▶ reconstituer progressivement la trésorerie communale, notamment par la vente de deux biens communaux
- ▶ maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de les adapter durablement aux ressources de la commune
- ▶ renforcer le suivi financier des différents services municipaux
- ▶ améliorer le recouvrement des factures des services jeunesse, de la restauration scolaire et du périscolaire grâce à un nouveau système de paiement à la réservation mis en place à partir de septembre

Pourquoi certains projets prendront-ils un peu plus de temps ?

Plusieurs projets inscrits dans notre programme restent pleinement d'actualité. Toutefois, leur calendrier devra être adapté afin de préserver l'équilibre financier de la commune. Notre priorité est de rétablir une situation budgétaire saine, garantissant la pérennité des services publics tout en préparant sereinement les investissements des prochaines années.

La municipalité s'engage à informer régulièrement les habitants de l'évolution de cette situation. La transparence est un principe essentiel de notre action : chacun doit pouvoir comprendre les choix qui sont faits et les raisons qui les motivent.

Patrick Vauchelle, Maire
Cédric Delame, Maire-adjoint chargé des finances



■ **CONSEIL MUNICIPAL : LES DÉCISIONS ADOPTÉES**

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 29 juin en mairie. Cette séance a permis d'examiner **les délibérations portant sur différents sujets qui concernent directement la vie de notre commune** : fonctionnement des services, équipements municipaux, jeunesse, animations, urbanisme, subventions ou encore projets immobiliers.

→ Retrouvez dans l'infographie ci-dessous l'essentiel des décisions prises lors de cette séance.

Le compte-rendu complet de la séance sera prochainement disponible conformément aux dispositions réglementaires, affiché en mairie et consultable sur l'application IntraMuros (rubrique Actes).



CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉCISIONS ADOPTÉES

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2026

📍 Salle du Conseil municipal – Mairie



LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

1 PROCÈS-VERBAL Le procès-verbal de la séance du 8 avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 	2 SECRÉTAIRE DE SÉANCE Mme Djamilia MOKRI a été désignée à l'unanimité.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
3 CORRESPONDANT DÉFENSE M. David PICHON a été désigné à l'unanimité en qualité de correspondant Défense afin de renforcer le lien Armée-Nation.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 	4 DÉLÉGUÉS AU SMOTH Dans le cadre de la compétence vidéoprotection, ont été désignés à l'unanimité : • Titulaire : M. Dominique LEFRANC • Suppléante : Mme Martine AUDOUARD	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
5 SALLES MUNICIPALES Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité : • la modification des règlements intérieurs ; • les nouveaux tarifs applicables aux salles Marcel Ville, du Marmouset, Duquesnel et Familles Rurales.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 	6 SERVICE JEUNESSE Le règlement intérieur a été mis à jour et approuvé à l'unanimité afin de mettre en place le paiement à la réservation pour : • la restauration scolaire ; • les accueils de loisirs ; • le périscolaire.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
7 FÊTE FORAINE Les tarifs d'occupation du domaine public ont été adoptés à l'unanimité : • Catégorie A (confiserie, petite restauration) : 30 € • Catégorie B (manège simple) : 50 € • Catégorie C (grand manège) : 60 €	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 	8 JOURNÉE À LA MER Pour la sortie organisée le 1 ^{er} août 2026 à Fort-Mahon, la participation au transport est fixée à l'unanimité à : • 10 € par adulte ; • Gratuit pour les enfants de moins de 14 ans.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
9 RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES Le Maire est autorisé, à l'unanimité, à renouveler le contrat d'entretien des réseaux et ouvrages d'eaux pluviales avec la société SUEZ.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 	10 URBANISME (PLU) Le Conseil municipal s'est opposé à l'unanimité au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté de Communes du Plateau Picard, afin de conserver cette compétence à l'échelle communale.	ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
11 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES Ajustements de subventions, sans modifier l'enveloppe globale votée au BP 2026. • Amicale des Sapeurs-pompiers (Bal du 13 juillet) : 100 € → 500 € • Un Avenir pour le Château (Exposition artisanale de Noël) : 400 € → 600 €	12 VENTE IMMOBILIÈRE DU CCAS Autorisation donnée au CCAS pour vendre en bloc deux maisons d'habitation situées 21 et 23 rue d'Auduvillers (parcelle AE 290). Le Président du CCAS est chargé de mener à bien les démarches, conformément à l'avis du service des Domaines et aux dispositions du CGCT.	13 ANCIENNE BOULANGERIE Autorisation donnée au Maire de présenter une offre d'achat pour le local situé 58 rue de la Madeleine (AM 35 et AM 36, 1 273 m²). • Proposition : 155 000 € • Sous réserve de l'estimation des travaux et des financements mobilisables.	
 13 DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	 13 DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ	 100 % DES DÉCISIONS ONT FAIT L'OBJET D'UN VOTE UNANIME	
 Le compte rendu complet de la séance sera prochainement disponible conformément à la réglementation. <i>Merci à toutes les personnes présentes lors de cette séance.</i>		<i>Merci à toutes et à tous !</i> Patrick VAUCHELLE Maire de Maignelay-Montigny	

→ Salles municipales : ce qui change !

Un nouveau règlement pour une utilisation plus claire et plus équitable

Le Conseil municipal a adopté un nouveau règlement d'utilisation ainsi qu'une nouvelle grille tarifaire pour les quatre salles municipales :

- salle Marcel Ville
- salle du Marmouset
- espace Duquesnel
- salle Familles Rurales.

Pourquoi faire évoluer les règles ?

CLARTÉ

Des règles désormais mieux définies pour l'utilisation et la réservation des salles

EQUITÉ

Un cadre commun permettant de garantir un traitement équitable

RESPONSABILITÉ

Une meilleure protection des locaux, du mobilier et du matériel

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations locales conservent un accès privilégié aux équipements municipaux



SALLES MUNICIPALES AVANT / APRÈS



CE QUI CHANGE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT ET LES TARIFS

		AVANT	APRÈS
1	RÈGLEMENTS INTÉRIEURS	AVANT : Absence de règlement formalisé selon les salles (flou dans l'utilisation).	APRÈS : Un règlement clair et identique pour chaque salle (Marcel Ville, Marmouset, Familles Rurales, Espace Duquesnel).
2	TARIFICATION & TRANSPARENCE	AVANT : Absence de grille tarifaire claire et lisible pour tous.	APRÈS : Des tarifs fixés, transparents et appliqués équitablement à chaque utilisateur.
3	SALLE MARCEL VILLE (ÉLUS ET AGENTS)	AVANT : Gratuité totale pour les élus et le personnel communal (source d'abus).	APRÈS : Fin de la gratuité systématique. Mise en place d'un tarif préférentiel réservé aux élus en activité et aux agents communaux.
4	SALLE MARCEL VILLE (ASSOCIATIONS LOCALES)	AVANT : Gratuité 1 fois / an.	APRÈS : • Maintien de la gratuité à hauteur d'1 fois / an. • Diminution du barème du tarif préférentiel (-20% en moyenne)
5	ÉTAT DES LIEUX	AVANT : Pratique informelle / non systématique.	APRÈS : État des lieux systématique à l'entrée et à la sortie pour préserver les équipements communaux.

→ Une volonté de transparence

À travers cette nouvelle rubrique, la municipalité souhaite permettre à chacun de mieux comprendre les décisions qui concernent la commune et de suivre l'avancée des projets et actions municipales.

L'ensemble des délibérations et des documents annexes (règlements, nouveaux tarifs, décisions...) est disponible sur notre plateforme d'affichage légal via Intramuros.

■ NOUVEAUX EMPLACEMENTS PMR

Deux nouveaux emplacements PMR (personnes à mobilité réduite) ont été matérialisés :

- 1 rue Jacques Chivot
- Lotissement rue du Grand pré

Merci à tous de respecter l'usage de ces emplacements.



rue Jacques Chivot



rue du Grand pré

■ RENCONTRE DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET ENTREPRISES DE LA COMMUNE

Le vendredi 12 juin, le maire Patrick Vauchelle, accompagné de Maxime Blangy, conseiller délégué en charge des commerces, est allé à la rencontre de plusieurs acteurs économiques de notre commune :

● La société Tessi 2M

Le groupe Tessi est une entreprise française d'envergure internationale. Le site de Maignelay-Montigny compte environ 180 salariés et intervient dans les domaines de la numérisation, du traitement des données et de l'archivage documentaire. Il dispose également d'un important service de téléconseillers.

● La Boulangerie Arnaud et Karine Ehrlich

Cette visite a été l'occasion d'échanger sur la place essentielle de la boulangerie dans la vie de notre commune. Chaque jour, elle contribue à maintenir un service indispensable au cœur du village. Nous avons partagé nos réflexions sur l'avenir du commerce local et sur les moyens de préserver et de renforcer ces commerces de proximité.

Merci à ces entreprises et commerces qui contribuent chaque jour au dynamisme et à l'attractivité de notre territoire.



Tessi 2M



Boulangerie Arnaud et Karine Ehrlich

Suite à sa demande, nous avons également reçu le 23 juin Mme Mélanie Lemaire, gérante de [Une Fée Chez Soi](#).

Cette société propose une **large gamme de services d'aide à domicile** : assistance à la personne (toilette, aide à la mobilité, accompagnement aux rendez-vous médicaux), préparation des repas, ménage, repassage, jardinage, et petits travaux. L'objectif est d'aider chacun à bien vivre chez soi, quels que soient les besoins.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17 h

10 rue Georges Normand

☎ 09 75 67 66 37

contact@unefeechezsoi.fr

www.unefeechezsoi.fr



Une Fée Chez Soi

■ NOUVELLES ACTIVITÉS

Nous souhaitons plein de réussite à ces porteurs de projet dans le lancement de leurs activités. Nous espérons que ces nouvelles offres vous plairont et que vous serez nombreux à faire vivre ces initiatives essentielles à la vitalité et à la convivialité de notre commune !

LE CLOS SATIVA • CULTURE DE CHANVRE BIEN ÊTRE

Une nouvelle activité agricole et artisanale s'installe sur notre territoire : la culture de chanvre bien-être.

Ce qu'il faut savoir :

► une activité 100 % légale, encadrée et dédiée exclusivement aux produits de bien-être à base de CBD (huiles, infusions, cosmétiques)

► Projet en cours de développement : La culture suit son cours naturel. La toute première récolte aura lieu en septembre. Les produits issus de cette récolte locale seront disponibles à la vente dans un second temps, une fois la transformation effectuée

LE MARTIALOU • CRÊPERIE - FRITERIE

Embarquement immédiat pour la Bretagne !

Amateurs de galettes croustillantes et de crêpes gourmandes, un nouveau food-truck crêperie prendra ses quartiers dans notre commune.

Produits maison, locaux et artisanaux

Le mardi de 16h à 21h, parking de la salle du Marmouset (en face de la gendarmerie)

La date exacte d'ouverture vous sera communiquée dès que possible

☎ 06 84 88 19 02

Facebook : Crêperie LeMartialou



HOTÉVA • BIEN ÊTRE À DOMICILE

Karène, massothérapeute a créé Hotéva en partageant l'idée qu'un moment de bien-être n'est jamais un luxe, mais un besoin pour le corps comme pour l'esprit.

Diplômée, elle propose des massages sur-mesure à domicile : relaxants, ciblés, ou plus spécifiques (drainage lymphatique, madérotérapie, massages pierres chaudes, accompagnement bien-être pendant les cycles menstruels ou l'endométriose...). Chaque séance se fait à votre rythme, dans le respect de votre corps et de votre confort.

☎ 07 68 78 48 50

hoteva.bienetre@gmail.com



HUGO NETTOYAGE AUTO À DOMICILE

Hugo, jeune entrepreneur qui a grandi à Maignelay-Montigny, a lancé sa société de nettoyage auto en parallèle de ses études et de son emploi d'électricien. Il se déplace chez vous avec un camion 100% équipé.

- Nettoyage complet (intérieur & extérieur)
- Citadines, SUV, utilitaires, vitres et textiles
- A domicile ou sur votre lieu de travail
- Finition pro avec des produits de qualité
- Intervention dans l'Oise et aux alentours

☎ 07 64 42 06 54

hugonettoyageauto@gmail.com

Site : hugonettoyage.com

Facebook : Hugo NettoyageAuto



LES GOURMANDISES DES GIRAUT

Cafés - Pâtisseries - Snacks - Boissons fraîches
Un moment gourmand en plein air

Le mercredi de 16h à 18h30

(date d'ouverture communiquée ultérieurement)

Parking de la Gare

- sur place ou à emporter
- également sur commande et en livraison
- gâteaux d'anniversaire, pièces montées...

☎ 06 08 43 08 39 / 06 80 53 65 55

Lesgourmandises.g@gmail.com

Facebook : Les Gourmandises des Girault



En bref...

■ UNE RÉCEPTION SERA ORGANISÉE LE VENDREDI 2 OCTOBRE À 19H POUR :

► RÉCOMPENSE AUX DIPLÔMÉS

Les personnes ayant obtenu le Brevet des collèges ou le Bac avec la mention "Très bien" sont invitées à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant le 11 septembre.

Bachelier sans mention "Très bien" ? Faites-vous également connaître auprès de la mairie. Il s'agit uniquement d'un recensement des bacheliers de la commune, sans récompense prévue à ce jour. Ce recensement permettra d'étudier une éventuelle évolution du dispositif à l'avenir.



► NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants dans notre commune depuis le 1^{er} août 2025 qui n'ont pas encore été recensés, sont conviés à se faire connaître en mairie avant le 11 septembre 2026.

► DIPLÔMÉS DU TRAVAIL

Vous avez reçu un diplôme du travail en 2026 ? N'hésitez pas à en informer la mairie avant le 11 septembre 2026.



La Mairie a le plaisir de vous convier le

02 OCTOBRE 2026 à 19h

SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE

Accueil des nouveaux habitants de la commune <i>Bienvenue à Maignelay-Montigny!</i>	Récompenses diplômes mention "Très bien"	Remise des médailles du travail <i>Un engagement qui mérite d'être honoré.</i>
--	--	---

Trois moments forts pour célébrer, remercier et partager ensemble !

■ MARCHÉ DU VENDREDI MATIN : EMPLACEMENTS GRATUITS

Les emplacements pour le marché du vendredi matin sont **gratuits** !

Renseignements ☎ 03 44 51 14 01

■ PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE : DES MESURES POUR LE BIEN DE TOUS

Depuis plusieurs mois, la commune est régulièrement sollicitée par des habitants confrontés à des nuisances récurrentes : regroupements tardifs, bruit, dégradations, stationnements gênants ou encore difficultés de circulation.

Ces situations ne sont pas nouvelles et concernent plusieurs secteurs de la commune. Face à ces remontées, la municipalité a souhaité apporter des réponses concrètes, avec une idée simple : **permettre à chacun de profiter de l'espace public tout en respectant la tranquillité de ceux qui vivent à proximité.**

C'est dans cet esprit que trois mesures ont été prises le 12 juin dernier.

Regroupements nocturnes : préserver la tranquillité des riverains

L'arrêté n°2026-058 encadre, **entre 22h et 6h**, les regroupements statiques prolongés susceptibles de provoquer des nuisances ou des troubles à l'ordre public dans trois secteurs précis :

- aux abords du 3 bis rue François Mitterrand
- sur la place communale située rue du Grand Pré
- sur le parking de la rue de la Gare et le parking attendant

Il est important de le préciser : un simple rassemblement n'est pas interdit. L'arrêté vise des situations prolongées lorsqu'elles génèrent des nuisances, des troubles ou une gêne pour la circulation.

L'objectif est donc de trouver un équilibre entre la possibilité de se retrouver et le respect du calme des habitants, notamment en soirée et durant la nuit.

Jouer au ballon, oui - mais dans les espaces adaptés

L'arrêté n°2026-059 encadre les jeux de balles et de ballons sur le domaine public communal. Ceux-ci doivent être pratiqués dans les équipements prévus à cet effet, ou dans le cadre de manifestations autorisées par la commune.

Pourquoi cette règle ? Tout simplement pour éviter les situations pouvant présenter un danger pour les passants, provoquer des dégradations ou perturber la tranquillité des riverains.

Cela ne signifie évidemment pas que les enfants et les jeunes ne peuvent plus jouer ou pratiquer un sport. Au contraire : les équipements sportifs de la commune sont là pour permettre ces activités dans des espaces adaptés et sécurisés.

City stade : des horaires légèrement ajustés

Concernant le city stade, l'évolution est très limitée (arrêté n°2026-057).

Les horaires habituels restent globalement inchangés.

La seule modification concerne :

- une fermeture avancée à **19h au lieu de 19h30**
- une fermeture le **dimanche de 12h30 à 14h30**

Cette évolution n'est pas une décision prise dans l'urgence : **l'ajustement des horaires du city stade figurait dans le programme municipal présenté aux habitants avant les élections.**

Le city stade reste bien entendu un équipement destiné **au sport, aux loisirs et aux moments partagés entre jeunes et familles.** Il demeure accessible en dehors de ces créneaux.

Cette évolution des horaires ne remet donc nullement en cause la vocation du city stade : **permettre à chacun de pratiquer une activité sportive et de profiter d'un équipement de proximité.**

Une même volonté : préserver le vivre-ensemble

Ces décisions peuvent susciter des questions ou des réactions. La municipalité l'entend et comprend que chacun puisse avoir son point de vue.

Mais une chose doit être claire : **ces mesures ne sont pas dirigées contre les jeunes.**

Les jeunes ont toute leur place à Maignelay-Montigny. Ils font vivre nos associations, participent aux activités sportives et culturelles et prennent part aux nombreuses manifestations organisées dans la commune. La question de la place des jeunes dans l'espace public est légitime. Elle mérite d'être discutée sereinement et de manière constructive.

Ces mesures répondent à des situations concrètes et doivent permettre de conserver une commune **vivante, conviviale et agréable pour toutes les générations.**

Notre objectif n'est pas d'interdire.

Il est de permettre à **chacun de profiter de la commune dans le respect des autres.**

Préserver la tranquillité publique ne signifie pas renoncer à la convivialité.

Maignelay-Montigny doit rester une commune où l'on peut se rencontrer, pratiquer une activité, profiter des beaux jours et partager des moments ensemble.

Tout simplement, dans le respect de chacun.

🔦 EN BREF	
❌ Ces mesures ne signifient pas que...	✅ Elles signifient que...
Les jeunes ne peuvent plus se retrouver entre eux.	Les nuisances doivent être limitées lorsqu'elles troublent la tranquillité publique.
Les enfants ne peuvent plus jouer.	Les jeux de ballon doivent être pratiqués dans les espaces prévus à cet effet.
Le sport est interdit dans la commune.	Le city stade reste ouvert, avec des horaires légèrement adaptés.
Tout rassemblement de plus de deux personnes est interdit.	Chacun doit pouvoir profiter de l'espace public dans le respect des autres.

■ AIDES FINANCIÈRES POUR ADHÉRER À UNE ASSOCIATION

► Le coupon "Sport & culture" communal

Afin de soutenir la vie associative et aider les familles, la mairie propose un coupon d'une valeur de 20 €uros à chaque jeune de moins de 18 ans, domicilié dans la commune, adhérant à une association sportive ou artistique.

Nouveauté cette année : il est possible d'adhérer à une association sportive ou artistique extérieure si l'activité n'est pas pratiquée sur la commune !

Coupon à remettre à l'association avant le 31 décembre 2026 et à retirer lors du Forum des associations (si vous n'avez pas pu venir lors d'une permanence en mairie).



► Le "Pass Sports Citoyen" départemental

Le Pass Sports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur le prix de leur licence dans un club sportif de l'Oise, dans la limite d'une licence souscrite auprès d'une fédération sportive.



Le téléchargement des Pass est disponible jusqu'au 31 décembre 2026 sur le site www.oise.fr

► Le "Pass'Sport" gouvernemental

Le Pass'Sport est une aide financière de 70 € par jeune éligible pour couvrir tout ou partie des frais d'inscription dans un club, association sportive ou salle de sport partenaire. Il prend la forme d'une réduction immédiate lors de l'inscription (à compter du 1^{er} septembre).

Personnes éligibles :

- les jeunes de 14 à 17 ans bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
- les jeunes en situation de handicap :
 - de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
 - de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans

Renseignements et associations participantes : www.pass.sports.gouv.fr

► Ces différentes aides peuvent se cumuler.

■ HOMMAGE À M. GILLES LEGUEN

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Gilles Leguen, survenu le 13 août dernier, à l'âge de 74 ans.

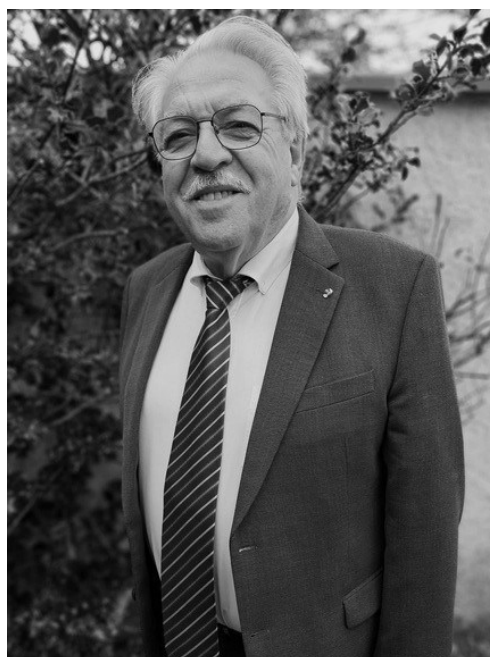
Élu au conseil municipal en mars 1989, puis premier adjoint de 2001 à 2026, il aura donné près de quarante ans à notre commune et à ses habitants. Passé dans l'opposition depuis quelques mois, il est resté un acteur constructif, très attaché au débat et au respect mutuel.

Gilles Leguen était aussi très engagé dans la vie associative locale. Il a notamment été trésorier de l'UNRPA et s'est beaucoup investi dans le football, d'abord comme joueur, puis comme dirigeant, trésorier et président de l'ASMM. Pour saluer son engagement, le club lui a rendu un hommage le 23 août dernier, à l'ouverture de la saison seniors.

Le maire, Patrick Vauchelle, garde de précieux souvenirs des années passées à ses côtés entre 1995 et 2018. Des années de travail, mais aussi d'échanges et de transmission.

L'annonce de son décès a suscité de nombreux témoignages de sympathie et de reconnaissance, saluant unanimement son humanité, sa disponibilité et son dévouement pour notre commune.

Le maire, le conseil municipal et l'ensemble des agents de la ville adressent leurs sincères condoléances à sa famille, à ses proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui l'ont connu et apprécié.



■ DÉPÔTS SAUVAGES : ZÉRO TOLÉRANCE POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Face à la multiplication des abandons de déchets sur la voie publique et dans la nature, la municipalité fait le choix de la fermeté. La **Police municipale** est pleinement mobilisée : plusieurs personnes ont d'ores et déjà été formellement identifiées et verbalisées.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ce fléau. La Police municipale poursuit le renforcement des contrôles et des patrouilles de surveillance sur l'ensemble de la commune, notamment sur les zones les plus touchées.



■ Un impact écologique et un manque de respect humain

Au-delà de défigurer notre territoire, ces dépôts sauvages polluent la terre, l'eau et l'air, dégradant la biodiversité et notre planète pour de nombreuses années.

Ce fléau engendre un coût économique important (moyens matériels et financiers), mais il s'agit avant tout d'un manque de considération pour les équipes de la commune et du Plateau Picard. Voir des agents mobilisés pour ramasser les incivilités des autres est inacceptable : nos agents méritent le respect de leur travail et de leur personne.



■ Rappel des règles et des démarches

• Ce que dit la loi :

L'abandon de déchets sur la voie publique est un délit. Les contrevenants s'exposent à une amende dressée par la Police municipale pouvant aller de **135 €** (amende forfaitaire) jusqu'à **1 500 €** avec confiscation du véhicule en cas de transport de déchets.

• Signalement :

Si vous constatez un dépôt sauvage, vous pouvez en informer la Police municipale ou la mairie au 03 44 51 14 01 ou par courriel à mairie@maignelay-montigny.fr



■ Rappel du calendrier des collectes à domicile

• **Déchets non recyclables** : collectés le **vendredi matin**. Sortir votre bac la veille au soir et le rentrer dans la journée du vendredi.

• **Déchets verts** : collectés de **début avril à fin octobre le mercredi matin**. Sortir les sacs prévus à cet effet la veille au soir et les rentrer rapidement après la collecte pour éviter qu'ils ne se dispersent sur la voie publique



La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Merci à l'immense majorité des habitants qui adoptent les bons gestes au quotidien et respectent notre cadre de vie ainsi que le travail de nos agents.

■ Les alternatives à votre disposition : la déchetterie

Pour vos encombrants, végétaux et autres déchets hors collecte régulière, la déchetterie est à votre service : Adresse : rue de la Croix de Coivrel 60420 Maignelay-Montigny

Horaires →

Jours	Horaires d'hiver (1/11 au 29/02)	Horaires d'été (1/03 au 31/10)
Lundi	14h – 17h	14h – 18h
Mardi	14h – 17h	9h – 12h et 14h – 18h
Mercredi	14h – 17h	14h – 18h
Jeudi	14h – 17h	14h – 18h
Vendredi	14h – 17h	9h – 12h et 14h – 18h
Samedi	9h – 12h et 14h – 17h	9h – 12h et 14h – 18h

* Attention : prévoyez d'arriver au moins 10 minutes avant la fermeture du site.

■ Maignelay-Montigny est aussi sur les réseaux sociaux !

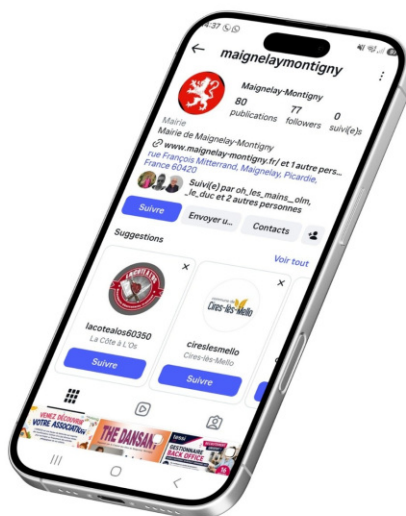
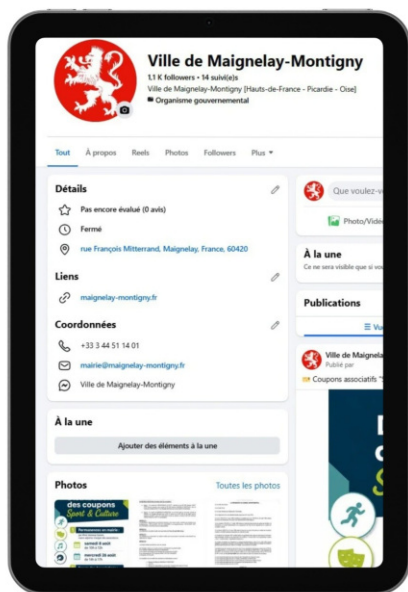
La commune est également présente sur Facebook et Instagram pour vous informer au quotidien.

Retrouvez en quelques clics :

- les actualités de la commune
- les événements et manifestations à venir
- les informations pratiques (travaux, circulation, horaires, services...)
- des photos et vidéos de la vie locale
- les temps forts de la commune

Rejoignez-nous dès maintenant en vous abonnant à nos pages.

Restez informés, partagez et suivez la vie de votre commune au quotidien !



■ BUS POUR L'EMPLOI

Le bus pour l'emploi est un service public de proximité du Conseil départemental de l'Oise qui va directement à votre rencontre.

Il fera étape à Maignelay-Montigny le :

MERCREDI 14 OCTOBRE 2026
DE 13H30 À 16H15

PARKING DE LA MAIRIE

Renseignements

☎ 06 46 45 84 27

bus-centre@oise.fr



■ CHAT DISPARU

Roméo a disparu depuis plusieurs mois.

Une récompense est prévue à la personne qui le retrouvera.

La propriétaire est dévastée par son absence et sa maman chatte l'attend tous les jours assise sur le salon de jardin.

Elle remercie toutes les personnes qui ont partagé l'annonce sur Facebook dans l'espoir de le retrouver.

Si vous l'apercevez, n'hésitez pas à appeler Anne-Marie

☎ 06 72 41 49 88



6 MOIS D'ACTIONS

AU SERVICE DE Maignelay-Montigny

Des décisions pour le quotidien, des projets pour l'avenir.



AGIR AUJOURD'HUI, PRÉPARER DEMAIN.

Il y a six mois, vous nous avez accordé votre confiance pour conduire l'avenir de notre commune.

Depuis notre installation, nous avons souhaité agir rapidement sur les sujets du quotidien tout en préparant les projets qui façonneront Maignelay-Montigny dans les années à venir.

Voici un aperçu des principales actions déjà engagées.



DES FINANCES MIEUX MAÎTRISÉES



- ✓ Baisse de 10 % des indemnités des élus, représentant près de 10 000 € d'économies par an pour la commune.
- ✓ Réalisation d'un diagnostic complet des finances communales afin de disposer d'une vision précise de la situation et de préparer les investissements futurs.



UNE COMMUNE PLUS SOLIDAIRE



- ✓ Permanences régulières du CCAS et pour les demandes de logement (tous les 15 jours, hors période estivale).
- ✓ Actualisation du registre communal des personnes vulnérables.
- ✓ Distribution de packs d'eau lors des épisodes de fortes chaleurs.
- ✓ Rencontres avec les partenaires locaux de la solidarité (Restos du Cœur, Secours Populaire...).



DES SERVICES QUI ÉVOLUENT



- ✓ Extension du Coupon Sport aux disciplines non proposées sur la commune.
- ✓ Modernisation du système de réservation du service Jeunesse.



UN CADRE DE VIE PLUS ADAPTÉ



- ✓ Adaptation des horaires du city stade afin de préserver la tranquillité du voisinage.
- ✓ Mise en œuvre de nouvelles mesures pour mieux encadrer certains usages de l'espace public et préserver la tranquillité publique.
- ✓ Création d'arrêts-minute pour faciliter l'accès aux commerces de proximité.
- ✓ Augmentation du nombre de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite.



UNE COMMUNE À L'ÉCOUTE DE SON ÉCONOMIE LOCALE



- ✓ Développer un dialogue permanent avec les commerçants, artisans et porteurs de projets.
- ✓ Ces échanges permettent d'accompagner les nouvelles installations, de soutenir les initiatives locales et de renforcer l'attractivité du centre-bourg.



UNE VIE LOCALE DYNAMIQUE



- ✓ Organisation de retransmissions gratuites des matchs de l'équipe de France.
- ✓ Soutien et accompagnement des nombreuses animations proposées par les associations locales.
- ✓ Soutien logistique aux événements organisés par les associations locales.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Ces premiers mois ont permis d'engager plusieurs actions concrètes. D'autres projets sont déjà en préparation afin de poursuivre le développement de notre commune.



La création d'un Conseil Municipal des Jeunes



La poursuite des actions en faveur de l'installation d'une seconde boulangerie



La poursuite du travail de maîtrise des finances communales



La poursuite des engagements du mandat qui nécessitent davantage de temps ou des financements

*Merci pour votre confiance !
À vos côtés, chaque jour.*

- ✓ Certaines des mesures étaient annoncées dans notre programme, d'autres sont nées des besoins constatés sur le terrain.
- ✓ Nous sommes encore au début du mandat. Nous ne prétendons pas avoir tout transformé en six mois. En revanche, nous avons voulu prendre rapidement des décisions concrètes, que nous avons à cœur de rendre pérennes, remettre certains sujets à plat et surtout commencer à répondre aux problèmes que nous avons rencontrés.
- ✓ Nous continuerons à vous informer régulièrement des actions engagées et de l'avancement des projets municipaux.



OÙ ENVOYER VOTRE CANDIDATURE ?



Pour les candidatures à un **POSTE** ou à un **STAGE**
au sein des services municipaux



Pour un traitement plus rapide et un meilleur suivi de votre dossier,
adrezsez votre candidature directement au service concerné.



**SYNDICAT
SCOLAIRE
(ÉCOLES)**

 **Patrick Vauchelle**

 [patrick.vauchelle@
maignelay-montigny.fr](mailto:patrick.vauchelle@maignelay-montigny.fr)



**SERVICES
TECHNIQUES**

 **Dominique Lefranc**

 [dominique.lefranc@
maignelay-montigny.fr](mailto:dominique.lefranc@maignelay-montigny.fr)



**ANIMATION •
PÉRISCOLAIRE •
CANTINE •
ENTRETIEN**

 **Cindy Rudelin**

 [cindy.rudelin@
maignelay-montigny.fr](mailto:cindy.rudelin@maignelay-montigny.fr)



**SERVICES
ADMINISTRATIFS
(MAIRIE)**

 **Isabelle Flamand**

 [isabelle.flamand@
maignelay-montigny.fr](mailto:isabelle.flamand@maignelay-montigny.fr)



BIBLIOTHÈQUE

 **Florian Flament**

 [florian.flament@
maignelay-montigny.fr](mailto:florian.flament@maignelay-montigny.fr)



Les candidatures (poste ou stage) peuvent être **envoyées**
par e-mail ou déposées en version papier à l'accueil de la mairie.



**MAIRIE
DE MAIGNELAY-MONTIGNY**

 mairie@maignelay-montigny.fr



Cette organisation permet d'assurer
un meilleur suivi des demandes
et une transmission plus efficace
auprès des services concernés.

➤ **Merci de respecter cette nouvelle organisation !** ➤



RENTREE SCOLAIRE 2026 / 2027

317 élèves ont fait leur rentrée dans nos 3 écoles. Nous leur souhaitons ainsi qu'aux équipes éducatives, une très bonne année scolaire !

Ecole maternelle Charlotte Dussarps

- 6 classes, 115 élèves
- Horaires : 08h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30

- M. François LINGIER POUCKET - **Directeur** : 9 TPS
- M. GUILBERT : 24 PS
- Mme Emilie DOUCHET : 10 PS et 10 MS
- Mme DOMON : 22 MS
- M. MARGELY : 20 GS
- Mme Fabienne FEIGUEUX : 20 GS

• ATSEM : Céline BOITIEUX, Sandrine BOUST, Tracy CAILLIEZ, Stéphanie DUPONT, Justine LELONG

TPS : Toute Petite Section - PS : Petite Section - MS : Moyenne Section - GS : Grande Section

Ecole primaire Albert Camus

- 6 classes, 114 élèves
- Horaires : 08h45 - 12h00 et 13h45 - 16h30

- M. Emmanuel BRIDIER : 18 CP
- Mme Valérie ASSELINE : 26 CE1
- Mme Stéphanie SADIN : 18 CE2
- Mme Sabrina DESMARESCAUX : 26 CM1
- Mme Collon - **Directrice** : 26 CM2
- Mme Lisa MARQUILLY coordonne les 10 élèves d'ULIS école répartis dans les classes

Ecole primaire Gabriel Bourgeois

- 4 classes, 88 élèves
- Horaires : 08h35 - 11h50 et 13h35 - 16h20

- Mme Françoise LYPHOUT : 15 CP et 7 CE1
- Mme Cathy TOURE : 5 CE1 et 17 CE2
- Mme Laurence Gaignon - **Directrice** : 7 CE2 et 15 CM1
- Mme Elodie BOIVIN : 22 CM2
- Mme Lysa TRINEL assurera la décharge de direction le lundi

- ♦ Psychologue scolaire : Mme Jany ANCELLIN assistée de Mme Cécilia GILABERT, enseignante Spécialisée

- ♦ Educateur sportif : M. Hugo GUIGNAudeau

- ♦ Accompagnatrices dans les cars scolaires : Mmes Annick BREUIL et Justine LELONG

- ♦ Personnel d'entretien et de la restauration scolaire : Mmes Anélia ANSELLE, Jessie BEAUVAIS, Véronique BOITIEUX, Farida BOUKRICHE, Marie-Laure CANNY, Elise KLEIN, Malika LAMBERT, Elodie LESPAGNOL, Elodie LHERMINIER, Marie-Claire ORSENAK, Marie-Christine VAN HOOTEGEM, Estelle VERNIER et MM. Bernard BRETON, Sullyvane DA COSTA CRUZ

LE SERVICE JEUNESSE

△ Changements au 1^{er} septembre 2026

Pour cette rentrée 2026, les réservations pour les activités du service jeunesse (cantine, périscolaire, accueil de loisirs, séjours) se font **en ligne sur le site monespacefamille.fr** avec paiement à la réservation.

Si vous n'avez pas encore d'accès au site, un dossier est à retirer en mairie. Après enregistrement de ce dernier, vous recevrez par mail vos identifiants pour accéder à votre compte personnel.

Renseignements :

- ▶ En mairie
☎ 03 44 51 14 01
mairie@maignelay-montigny.fr
- ▶ Au service jeunesse
☎ 03 44 78 89 16
jeunesse@maignelay-montigny.fr



L'été a une nouvelle fois été marqué par une belle dynamique à l'accueil de loisirs, avec plus de 200 enfants âgés de 3 à 14 ans accueillis tout au long des vacances. Grâce à l'engagement de l'équipe d'animation composée de 18 animateurs en juillet et 8 en août, les enfants ont pu vivre un été riche en découvertes, en partage et en bonne humeur.



Tout au long des deux mois, de nombreuses sorties ont rythmé les vacances : le Domaine de Chaalis, le cinéma, le Parc Astérix, Aventure Land ainsi que la Cité des Sciences ont permis aux enfants de découvrir de nouveaux horizons, de s'émerveiller et de créer de précieux souvenirs.



Les grandes journées à thème ont également rencontré un franc succès. Le carnaval des cultures a mis à l'honneur la diversité et le vivre-ensemble, la journée aquatique a offert un moment de fraîcheur très apprécié, la fête foraine a plongé petits et grands dans une ambiance festive, tandis que le traditionnel spectacle des animateurs a une nouvelle fois fait rire et émerveillé l'ensemble des participants.



Le temps fort du mois restera également la veillée du 16 juillet, suivie d'une nuit au centre. Autour d'un repas pizza, les enfants ont partagé un moment convivial avant de profiter d'une soirée riche en animations.

Cet été illustre une nouvelle fois la volonté de l'accueil de loisirs de proposer des vacances de qualité, mêlant découvertes, loisirs, créativité et convivialité, dans un cadre sécurisant et bienveillant grâce à l'investissement quotidien de toute l'équipe d'animation.



Le séjour ado en Savoie a réuni 13 jeunes, accompagnés par Lucas, Lucie, Justine et Farida. Tout au long des deux semaines, les participants ont pu vivre une expérience riche en découvertes, en partage et en dépassement de soi.

Au programme : des randonnées au cœur des paysages savoyards, des moments de baignade, ainsi que des activités à sensations comme la via ferrata et le canyoning. Ce séjour a permis aux jeunes de développer leur autonomie, de renforcer la cohésion du groupe et de créer de nombreux souvenirs !



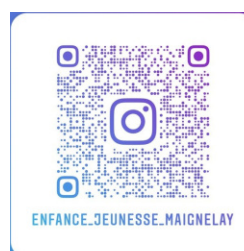
Informations / contacts / réservations :

Service jeunesse
rue Antoine Marminia

03 44 78 89 16

jeunesse@maignelay-montigny.fr

Enfance/Jeunesse Maignelay-Montigny



Enfance Jeunesse
Maignelay



Scanne le code QR pour suivre le compte

TikTok

■ PERMANENCE CCAS

N'oubliez pas d'apporter les documents nécessaires à la constitution de votre dossier afin d'étudier votre situation et vous accompagner au mieux :

POUR NOTRE PROCHAINE PERMANENCE



Merci de prévoir les documents suivants :

Centre communal d'action sociale (CCAS) Maignelay-Montigny



1 DERNIER AVIS D'IMPOSITION

Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition.



2 3 DERNIERS RELEVÉS DE COMPTE

Les trois derniers relevés de compte bancaire (tous comptes confondus).



3 FACTURES ET CHARGES

Factures et justificatifs récents : eau, électricité, loyer, assurances, abonnement internet / téléphone, crédit, etc.



4 REVENUS

Justificatifs de revenus : salaire, chômage, RSA, allocations, retraite, pensions alimentaires ou toute autre ressource.



Ces documents nous permettent d'étudier votre situation et de vous accompagner au mieux (aides alimentaires, logement social, actions du CCAS, etc.).



Merci d'apporter ces documents pour toutes les personnes du foyer majeures et ayant des revenus.

■ Mairie

rue François Mitterrand

☎ 03 44 51 14 01

mairie@maignelay-montigny.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

09h - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : 09h - 12h

■ Permanences de M. le Maire

Vendredi 11 septembre 17h30-19h30

Samedi 26 septembre 9h30-11h30

Vendredi 9 octobre 17h30-19h30

Samedi 24 octobre 9h30-11h30

Vendredi 6 novembre 17h30-19h30

■ Permanence logements et CCAS

Mme Marie-Christine Loisel et

M. Maxime Blangy



Vendredi 4 septembre

18h à 19h en mairie



■ Permanence travaux

M. Dominique Lefranc

Sur rendez-vous ☎ 03 44 51 14 01

■ Mission Locale

Permanences sur rendez-vous les 8,

15, 22 et 29 septembre après-midi

☎ 03 44 78 72 00

■ Recensement des jeunes

Les jeunes (garçons et filles) âgés de

16 ans doivent se faire recenser à

leur date d'anniversaire.

Se présenter au secrétariat de Mairie

avec le livret de famille.

Etat civil

La mairie de Maignelay-Montigny vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, Pacs ou du décès de votre proche dans cette rubrique. Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord. Pour cela, il vous suffit de vous rendre en mairie et de remplir le document prévu à cet effet.

Depuis fin mai 2026, la commune compte :

■ 3 Naissances

■ 3 Pacs dont Mme Olivia SAUNIER & M. Jimmy STAROSTA le 3 juin 2026

■ 5 Mariages

■ 6 Décès

La famille de Marie-Line Lefèvre remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa peine lors de ses obsèques. Votre présence, vos témoignages de sympathie et votre soutien ont été d'un grand réconfort dans cette épreuve.





FICHE PRATIQUE DU MAG



Vos services & numéros utiles



GENDARMERIE : des services accessibles en ligne

De nombreuses démarches peuvent désormais être réalisées ou préparées directement sur Internet, sans avoir à vous déplacer.

SERVICE	À QUOI SERT-IL ?
 PLAINTE EN LIGNE	Déposer plainte pour certains vols, dégradations ou escroqueries.
 BRIGADE NUMÉRIQUE	Échanger 24h/24 avec un gendarme par tchat.
 PHAROS	Signaler un contenu illicite, une arnaque ou un cyberharcèlement.
 PERCEVAL	Déclarer une utilisation frauduleuse de votre carte bancaire.
 CYBERMALVEILLANCE	Être accompagné en cas de piratage informatique ou d'arnaque en ligne.



Retrouvez l'ensemble de ces services sur masecurite.interieur.gouv.fr ou via l'application Ma Sécurité.



LES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ

La gendarmerie propose gratuitement plusieurs dispositifs de prévention.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant votre absence, des patrouilles peuvent surveiller votre domicile.



TRANQUILLITÉ SENIORS

Des conseils de prévention et un accompagnement pour lutter contre les arnaques et le démarchage abusif.



TRANQUILLITÉ COMMERCES

Des conseils de sécurité et une vigilance renforcée auprès des commerçants.

➔ Renseignements auprès de la brigade de gendarmerie ou sur le site Ma Sécurité.

LES NUMÉROS UTILES



EN CAS D'URGENCE

	17	Police / Gendarmerie
	15	SAMU (urgence médicale)
	18	Sapeurs-pompiers
	112	Numéro d'urgence européen
	114	Urgence par SMS (personnes sourdes ou malentendantes)
	196	Secours en mer
	191	Secours en air



LE SAVIEZ-VOUS ?

Attention aux arnaques !



Plusieurs tentatives d'escroquerie ont récemment été signalées dans le secteur. Restons tous vigilants.

Les escrocs se font parfois passer pour :



Un conseiller bancaire



Un artisan ou un livreur



Un service par SMS ou e-mail



Un gendarme ou un policier



LES BONS RÉFLEXES

- Ne communiquez jamais vos codes ou informations bancaires.
- Vérifiez toujours l'identité de votre interlocuteur.
- N'ouvrez pas votre porte sans avoir confirmé son identité.



UN DOUTE ? UN SEUL RÉFLEXE !

17

ou
Brigade de Gendarmerie de
Maignelay-Montigny

03 44 51 55 17



BESOIN D'AIDE ?

	3919	Violences faites aux femmes
	119	Enfance en danger
	3018	Cyberharcèlement
	3020	Harcèlement scolaire
	3114	Prévention du suicide
	3133	Maltraitance des personnes âgées ou en situation de handicap
	115	Hébergement d'urgence (SAMU social)
	3237	Connaitre la pharmacie de garde la plus proche

Ensemble, pour une commune sûre et solidaire



// SEPTEMBRE 2026

Vendredi 4 septembre à 19h30

► **Reprise des entraînements du club d'échecs E3P "L'Echappée du Pion au Plateau Picard"**

Espace Duquesnel
03 44 78 86 45
norcapa@aol.com

Samedi 5 septembre de 10h à 17h

► **Forum des associations**

Organisé par la **Municipalité**
Salle Marcel Ville et gymnase

A partir du 7 septembre

► **Reprise de Gymnastique Volontaire**

Salle Marcel Ville : Dance-mini, Latino-kids, Dance moderne, Zumba
Dojo du gymnase : Step, Pilates, Gym douce, Renforcement musculaire
→ voir Annuaire des Associations
06 69 06 28 66
gymaignelay@gmail.com

Mardi 8 septembre à partir de 19h

► **1^{er} tournoi de la saison de ping-pong**

Organisé par l'**AAE Tennis de Table**
Salle du Marmouset
Ouvert à tous, venez nombreux, parlez-en autour de vous !
aae.wgbtt@outlook.fr

Mercredi 9 septembre à 17h15

► **Rentrée du Judo Club**

Dojo du gymnase
Baby-Judo / Judo / Ju-Jitsu / Taïso / Musculation
Loisirs et/ou compétition - Débutants et/ou confirmés
Renseignements :
M. David Cochet
06 03 31 20 68
judoclub-maignelay-montigny.webmaster@hotmail.fr
Site : judoclub-maignelay-montigny.ffjudo.com

Dimanche 13 septembre à 9h30

► **1^{ère} Color Run Maignemontoise**

Organisée par **Un Avenir pour le Château**
Place du Général de Gaulle
Venez participer à une matinée sportive, festive et colorée !
Ouverte à tous, tout public, T-shirt blanc conseillé
09h30 : accueil des participants
10h15 : échauffement collectif
10h30 : départ de la course
12h00 : grand lancer final de couleurs & Show DJ
Deux parcours au choix : 5,5 ou 11 km
Sur place : food truck / château gonflable / jeux picards
Inscriptions sur HelloAsso (QR Code) avant le 31 août



Vendredi 18 septembre à 18h

► **Assemblée Générale de l'APEECD**

Salle du Marmouset
Présentation de l'association, bilan 2025-2026, projets 2026-2027, questions diverses, pot de l'amitié
apeecd@gmail.com

Samedi 19 septembre à 11h

► **Journées du patrimoine**

Organisées par la **Municipalité et la Société Historique**
Cette année, l'école primaire **Albert Camus** sera mise à l'honneur. Si vous avez des photos de classes, des documents ou des informations en rapport avec cette école, n'hésitez pas à contacter Mme Véronique Grignon-Ponce 06 64 34 64 71

Matin : inauguration d'une plaque à l'école
Après-midi : rétrospective, exposition sur les écoles de Maignelay, les élèves par la Société Historique

A partir du 19 septembre

► **Atelier éveil musical**

Organisé par **Forte Piano**
Comptines et jeux vocaux, découverte des sons et des instruments écoute musicale, jeux de rythme, jeux musicaux
Sessions de 45 minutes pour les enfants de 5 à 7 ans
De 10h à 10h45 et de 11h à 11h45
Places limitées, inscriptions obligatoires
06 15 47 63 95
ecolefortepiano@gmail.com

Dimanche 20 septembre

► **6^{ème} brocante d'Automne "Centre de Maignelay" de 6h30 à 18h**

Organisée par le **Judo Ju-Jitsu Club**
Place du Général de Gaulle, rues G. Normand, E. Geffroy et du 8 Mai
Ouverte aux Particuliers/Associations (2.00€/ml) et aux professionnels (3.80€/ml)
Paiement à l'inscription jusqu'au mercredi 16 septembre 2026
Buvette et restauration réservées à l'organisateur
Inscriptions sur HelloAsso (QR Code)
Renseignements :
Mme Sandra Pollet 06 56 80 36 85



Samedi 26 septembre à 14h30

► **Thé dansant animé par Arnaud Guimard**

Organisé par l'**UMRAC**
Salle Marcel Ville
Entrée : 10 €
Pâtisseries et boissons sur place
Renseignements et réservations :
M. Robert Péronnet 03 44 51 15 05
Mme Ricard 03 64 20 55 72

Mercredi 30 septembre

► **Initiation au jeu de rôle**

Organisée par la **Bibliothèque et Le Groupe des Artisans**
Bibliothèque municipale
2 sessions : 17h30 - 18h30 et 19h - 20h
5 personnes par session
A partir de 12 ans
Inscriptions obligatoires
03 44 78 50 40

// OCTOBRE 2026

Vendredi 2 octobre à 19h

► **Accueil des nouveaux habitants**

► **Récompenses aux diplômés avec mention "Très bien"**

► **Remise des diplômes de la Médaille du Travail**

Organisé par la **Municipalité**
Salle Marcel Ville

Dimanche 4 octobre de 9h à 17h

► **Exposition bourse multi-collections**

Organisée par **Les Collectionneurs du Plateau Picard**
Salle Marcel Ville
Circuit de trains à vapeur, collection de marteaux, fèves, cartes postales, jouets, timbres, cartes Pokemon, livres, disques, BD, monnaies, muselets...
Entrée gratuite
Renseignements 06 21 41 06 52

Vendredi 9 octobre de 20h à 22h

► **Zumba Party**

Organisée par **Gymnastique Volontaire**
Salle Marcel Ville
Thème : Octobre Rose
Renseignements 06 69 06 28 66

Samedi 10 octobre de 10h à 17h

► **1^{ères} Pucés des couturières et loisirs créatifs**

Organisées par **Familles Rurales**
Salle du Marmouset (en face de la gendarmerie)
Entrée gratuite, ouvert à tous
Renseignements et inscriptions :
06 24 09 46 88 / 06 82 18 62 84 / 07 83 93 51 28

Dimanche 11 octobre à 12h

► **Repas dansant animé par Duo d'Amour**

Organisé par **Le Comité des Fêtes**
Salle Marcel Ville
Apéritif, entrée froide (parfait à la truite et aux asperges), entrée chaude (croustade de volaille sauce suprême), sorbet poire eau de vie, plat (cuisse de pintade cuisinée en confit, gratin dauphinois, tatin aux petits légumes), fromage et salade, dessert (tourbillon praliné chocolat coulis de fruits rouges), vin rouge, blanc, eau plate, gazeuse, café
Repas complet : 42 €

Agenda et vie associative

Renseignements et réservations :
Mme Régine Chivot
32 place du Général de Gaulle
☎ 06 75 99 22 73

Samedi 10 octobre à partir de 10h30

► Bébés lecteurs

Organisé par la **Bibliothèque**
Renseignements ☎ 03 44 78 50 40

Vendredi 16 octobre à 20h

► Soirée découverte et partage

Organisée par la **Bibliothèque municipale**
Et si l'invisible avait une influence sur notre vie ?
A la découverte des énergies qui nous entourent par Patrick Semé
Renseignements et inscriptions :
☎ 03 44 78 50 40 / 06 75 11 16 81

Samedi 17 octobre de 10h à 17h

► Vente de vêtements et accessoires de seconde main

Organisée par le **CJS**
Salle Marcel Ville
2 tables par personne maximum, une table (1,20m) : 3 €, portants non autorisés, buvette et restauration sur place, inscriptions avec paiement à la réservation jusqu'au 10 octobre
Renseignements et inscriptions :
Mme Françoise Lefranc (présidente)
☎ 06 78 38 38 93

Mardi 20 octobre à partir de 19h

► Tournoi de la saison de ping-pong

Organisé par l'**AAE Tennis de Table**
Salle du Marmouset
Ouvert à tous, venez nombreux, parlez-en autour de vous !
aee.wgbtt@outlook.fr

Samedi 24 octobre à partir de 8h30

► Octobre Rose

Organisé par l'**ASMM**
Stade Georges Normand
8h30 : parcours VTT 40 km
9h30 : marche active 10 km
10h : parcours VTT famille
10h : marche tranquille 5 km
Inscription sur place, matchs 100% féminins sur la journée, enveloppes gagnantes
2 € minimum
Tous les bénéfices et les dons seront reversés à la Ligue contre le cancer
Renseignements ☎ 06 79 18 08 24

Samedi 31 octobre à 19h30

► Soirée Années 80 animée par Nohan Boudoc et Laurent Arnaud

Organisée par le **CJS**
Salle Marcel Ville

Buvette et restauration sur place
Tarif (paiement à l'inscription) : 7 €
Renseignements et réservations :
Mme Françoise Lefranc (présidente)
☎ 06 78 38 38 93

// NOVEMBRE 2026

Dimanche 1^{er} novembre à 14h30

► Thé dansant animé par Guillaume Pruvost

Organisé par le **CJS**
Salle Marcel Ville
Tarif : 10 €
Buvette et restauration sur place
Renseignements :
Mme Françoise Lefranc (présidente)
☎ 06 78 38 38 93

Samedi 7 novembre à 19h

► Fête de la bière

Organisé par le **CJS**
Salle Marcel Ville
DJ et transformiste
Menu adulte : assiette apéro, tartiflette, tartelette. Menu enfant : saucisse/purée, glace/gaufrettes
1 bière ou 1 panaché offert
Adulte : 35 €, enfant (6-12 ans) : 15 €
Renseignements et réservations jusqu'au 15 octobre :
Mme Françoise Lefranc (présidente)
☎ 06 78 38 38 93

Dimanche 8 novembre

► Boum d'Halloween de 15h à 17h

Organisée par l'**APEECD**
Salle du Marmouset
Les enfants et leurs parents sont invités à venir déguisés pour une après-midi terrifiante et pleine de bonne humeur !
Concours de déguisement pour les enfants, enveloppes 100 % gagnantes, goûter offert

Mercredi 11 novembre à 10h30

► Cérémonie d'hommage à tous les Morts pour la France

Organisée par la **Municipalité**
Square de la Paix

Samedi 14 novembre de 10h à 17h

► Brocante des enfants

Organisée par le **CJS**
Salle Marcel Ville
Jouets, jeux, livres, peluches, puériculture, déco, vêtements enfants...
3 € / table, places limitées
Renseignements et inscriptions :
Mme Françoise Lefranc (présidente)
☎ 06 78 38 38 93

Dimanche 15 novembre à 14h30

► Thé dansant animé par Guillaume Villain

Organisé par **Ensemble & Solidaires**
Salle Marcel Ville
Entrée : 12 €
Pâtisseries et boissons sur place
Renseignements et réservations :
Mme Anne-Marie Claerebout
☎ 06 64 43 09 15

Samedi 21 novembre à 20h

► Soirée théâtre "C'est pourtant simple"

Organisée par **Le Comité des Fêtes**
Salle Marcel Ville
Par la troupe du théâtre du Petit Jardin
Mise en scène de Gilles Vincent
Dérapages garantis, fous rires assurés
Entrée : 5 €
Renseignements et réservations :
☎ 06 21 41 06 52

Dimanche 22 novembre à 14h30

► Thé dansant animé par Arnaud Guimard

Organisée par **Le Comité des Fêtes**
Salle Marcel Ville
Entrée : 12 €
Renseignements et réservations :
☎ 06 75 99 22 73

Dimanche 29 novembre à 12h

► Repas dansant animé par Eric Lalot

Organisé par l'**UMRAC**
Prix : 40 €
Renseignements et réservations :
☎ 03 44 51 15 05 / 03 64 20 55 72

Et aussi...

Un Avenir pour le Château

► L'association "**Un Avenir pour le Château de Maignelay-Montigny**" recherche des exposants (producteurs, créateurs, artisans, associations, artistes) pour sa 3^{ème} exposition artisanale de Noël qui aura lieu le samedi 12 décembre 2026 de 10h à 20h. Clôture des inscriptions le 31 octobre via le QR Code (attention places limitées !).
Renseignements :
☎ 06 03 31 20 68 / 06 20 94 66 66



Café IA par le Plateau Picard

► L'intelligence artificielle pour les débutants

Discussion découverte sur l'intelligence artificielle au cours d'un échange convivial
Jeudi 17 septembre de 9h30 à 11h30
Espace Le Plateau, 11 rue Brunehaut
à Saint Just-en-Chaussée

→ Pour paraître dans le prochain Mag info, les informations devront nous parvenir avant le 23 octobre 2026

Le Mag info - Journal municipal édité par la mairie de Maignelay-Montigny - rue François Mitterrand - 60420
tél. : 03 44 51 14 01 - courriel : mairie@maignelay-montigny.fr - site : www.maignelay-montigny.fr
Responsable de la publication : M. Patrick Vauchelle - Rédaction : service communication
Conception : service communication - Crédits photos : service communication, pngtree.com
Tirage : 1200 exemplaires - Impression : SMI Clermont - Dépôt légal à parution



MAIGNELAY
MONTIGNY
(Oise)

DEVEENEZ AGENT RECENSEUR !

*Participez à une mission utile
pour votre commune.*



Le recensement de la population
se déroulera du
21 janvier au 20 février 2027.



Mission rémunérée
(selon les modalités fixées
pour la campagne 2027).



Vous aimez le contact avec les habitants ?
Vous êtes organisé(e) et disponible
quelques semaines en début d'année ?
Cette mission est faite pour vous !



EN QUOI CONSISTE LA MISSION ?

L'agent recenseur est chargé de :

- ✓ Déposer les documents de recensement dans les logements de son secteur.
- ✓ Informer les habitants et les accompagner, si besoin, dans leur réponse (notamment par Internet).
- ✓ Effectuer quelques relances auprès des personnes n'ayant pas encore répondu.
- ✓ Assurer le suivi de sa tournée dans le respect des consignes de la collectivité.



PROFIL RECHERCHÉ

- Être majeur(e)
- Disponible en journée, en soirée et le samedi
- Aisance relationnelle
- Sens de l'organisation
- Discrétion et confidentialité
- À l'aise avec les outils numériques



FORMATION

Une formation obligatoire sera assurée par la commune, avec l'appui de l'INSEE, avant le début de la campagne.



CONDITIONS ET PRÉREQUIS

- Les agents peuvent être recrutés en interne (employés de la commune) ou en externe (demandeurs d'emploi, étudiants, retraités).
- Les élus ne peuvent pas exercer cette mission.
- Une bonne mobilité (souvent pédestre sur un secteur délimité).
- Une bonne connaissance de la commune constitue un atout majeur.



COMMENT CANDIDATER ?

Adressez une lettre de motivation
à l'attention de :

Madame Isabelle FLAMAND
Directrice Générale des Services



par e-mail :
isabelle.flamand@maignelay-montigny.fr

OU



en déposant votre candidature
directement à l'accueil de la mairie.



*Rejoignez-nous
pour une mission
utile et conviviale !*

